



~ **Coalition belge « Non aux armes à l'uranium ! »** ~

Association Médicale pour la Prévention de la Guerre Nucléaire - Groupe Liégeois pour l'Economie Distributive - Vrede - Pax Christi Leuven - Bond Beter Leefmilieu - Vakbondsmensen In Verzet tegen Oorlog - Oxfam-Solidarité - Artsen voor Vrede - Netwerk-Vlaanderen - Mouvement Chrétien pour la Paix - International Action for Liberation - Stop United States of Aggression - CSOTAN - ACV-CSC Bruxelles - Friends of the Earth Vlaanderen en Brussel - Greenpeace - Vredesactie - Jeugdbond voor Natuur en Milieu - Vlaams Overleg Duurzame Ontwikkeling - Pax Christi Vlaanderen - Coördination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie - Links Ecologisch Forum - SOS Irak - Aktie Vredesbelasting - Anti-Oologskomitee Antwerpen - Vrouwen in 't Zwart - Humanistisch Verbond - Verbond VOS - Mouvement Ouvrier Chrétien fédération Liège-Huy-Waremme

Ambassade de France en Belgique
65 rue Ducale
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 6 novembre 2009

À l'attention de Madame Michèle Boccoz, Ambassadrice

Objet : mémorandum sur l'impact environnemental et sanitaire de l'emploi des armes à l'uranium appauvri.

Madame l'Ambassadrice,

En l'occasion de la Journée internationale d'action pour un monde sans armes à l'uranium, nous avons l'honneur de vous remettre notre mémorandum en pièce jointe.

Cette journée d'action porte l'attention sur le problème posé par l'emploi des armes à l'uranium. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ainsi que l'Académie des sciences britannique rapportent tous les deux un manque de connaissances sur l'impact environnemental et sanitaire de l'uranium appauvri. De ce fait, la légitimité éthique et politique de l'emploi d'uranium appauvri dans l'armement est mise en question. Nous espérons que vous considèrerez nos préoccupations et que vous en ferez part au Président français M. Nicolas Sarkozy et son gouvernement.

Nous vous prions de croire, Madame l'Ambassadrice, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Willem Van den Panhuysen

Ria Verjauw

Pièces jointes :

- un mémorandum ;
- une liste d'études scientifiques récentes.

Coalition belge « Non aux armes à l'uranium ! » - Rue C. Meunier, 62 - 3000 Louvain
Tél. 0473 71 75 18 - Fax 09 242 87 51 - www.motherearth.org/du - willem@motherearth.org
Dons : compte bancaire n° 733-0261889-19, communication : « don »
International Coalition to Ban Uranium Weapons (ICBUW) : www.bandepleteduranium.org



~ Coalition belge « Non aux armes à l'uranium ! » ~

Association Médicale pour la Prévention de la Guerre Nucléaire - Groupe Liégeois pour l'Economie Distributive - Vrede - Pax Christi Leuven - Bond Beter Leefmilieu - Vakbondsmensen In Verzet tegen Oorlog - Oxfam-Solidarité - Artsen voor Vrede - Netwerk-Vlaanderen - Mouvement Chrétien pour la Paix - International Action for Liberation - Stop United States of Aggression - CSOTAN - ACV-CSC Bruxelles - Friends of the Earth Vlaanderen en Brussel - Greenpeace - Vredesactie - Jeugdbond voor Natuur en Milieu - Vlaams Overleg Duurzame Ontwikkeling - Pax Christi Vlaanderen - Coördination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie - Links Ecologisch Forum - SOS Irak - Aktie Vredesbelasting - Anti-Oologskomitee Antwerpen - Vrouwen in 't Zwart - Humanistisch Verbond - Verbond VOS - Mouvement Ouvrier Chrétien fédération Liège-Huy-Waremme

~ M É M O R A N D U M ~

Impact environnemental et sanitaire des armes à l'uranium appauvri ¹

Introduction

Depuis 2005, l'International Coalition to Ban Uranium Weapons (ICBUW) organise la Journée internationale d'action pour attirer l'attention sur le problème posé par l'emploi des armes à l'uranium appauvri.² Cette journée d'action coïncide avec la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé. En Belgique, la journée d'action est organisée par la Coalition belge « Non aux armes à l'uranium ! » qui regroupe trente ONG.

La France possède des armes à l'uranium dans son arsenal militaire et produit des munitions inertes antichar à l'uranium appauvri.³ La production et l'emploi militaire de l'uranium appauvri nous paraît inacceptable pour les raisons que nous allons exposer dans ce mémorandum.

1

L'uranium naturel est un minéral qui se trouve partout à l'état de trace dans l'eau, le sol, l'air et le corps humain. Le minerai d'uranium est une roche exploitée et transformée par l'homme. Il se présente sous forme d'oxydes constitués d'atomes d'oxygène et d'uranium. L'uranium appauvri est un sous-produit de l'enrichissement de l'uranium, utilisé par les militaires pour son pouvoir pénétrant et incendiaire.

2 International Coalition to Ban Uranium Weapons, www.bandepleteduranium.org

3 Munitions : obus flèche (OFL) 105 F2 105mm Armor-Piercing Fin-Stabilized Discarding Sabot (APFSDS) pour les chars AMX-30B2, OFL 120 F2 120mm APFSDS pour les chars Leclerc.

1 Impact des armes à l'uranium en temps de guerre et de conflit armé

Lorsqu'un projectile à l'uranium appauvri frappe un char, l'uranium s'échauffe et atteint une température qui peut dépasser 3 000°C. Il provoque un incendie qui fait exploser le char touché et libère des éléments toxiques et radioactifs :

- les métaux composant le char sont souvent toxiques. Au moment de l'explosion, ils se pulvérisent en nanoparticules. L'inhalation et l'ingestion de ces nanoparticules augmentent le risque de contracter une maladie maligne ;
- une partie de l'uranium appauvri du projectile se pulvérise en particules d'oxydes d'uranium de la taille du micron. Ces oxydes sont peu ou pas métabolisables par l'organisme humain, ils s'éliminent donc difficilement et restent stockés dans le corps, notamment dans les tissus pulmonaires jusqu'à une vingtaine d'années. Mais l'analyse d'urine actuellement employée pour mesurer la concentration d'uranium dans l'organisme est inadéquate pour détecter les particules d'oxydes d'uranium stockées dans les tissus humains ;
- la barre centrale du projectile appelée pénétrateur est composée d'un alliage d'uranium appauvri qui peut contenir aussi d'autres substances fortement toxiques comme le béryl ;
- la radioactivité de l'uranium est peu élevée mais sa période radioactive ou demi-vie s'étend sur 4,5 milliard d'années. Selon le principe ALARA (*As Low As Reasonably Achievable*) de la législation européenne, les expositions aux rayonnements radioactifs doivent être maintenues au niveau de risque le plus bas, même si la radioactivité est infime ;
- alors que les militaires ont des vêtements et des masques de protection à leur disposition qui réduisent les risques de contamination, les populations locales vivant dans les zones de guerre contaminées par l'uranium appauvri ne disposent d'aucune protection contre les pollutions chimiques et radioactives.

2 Impact post-conflit des armes à l'uranium dans les zones de guerre

- Des militaires contaminés à l'uranium appauvri ont contracté des maladies graves, certains sont décédés. Dans certains cas, on a observé des malformations chez les nouveaux-nés des militaires contaminés, comme ce fut le cas pour les vétérans de guerre Kenny Duncan (Écosse) et Gerard Darren Matthew (États-Unis) ;
- Brian G. Spratt, Docteur à l'Académie des Sciences britannique (*The Royal Society*), porte notre attention sur le fait que les enfants qui jouent longtemps dans les chars détruits par des armes à l'uranium ont plus de risque d'attraper le cancer que les autres enfants. En effet le contact main-bouche typique à leur jeune âge peut donner lieu à une contamination ;^{4 5}
- À ce jour, il est impossible de purifier complètement l'eau et l'air contaminés par l'uranium appauvri. On ne sait pas encore s'il est possible d'assainir les sols contaminés de manière efficace. Mais on sait que le dégagement et l'assainissement d'une couche superficielle de 30 cm de profondeur sur une zone étendue sont extrêmement coûteux ;
- La plupart des projectiles à l'uranium qui sont tirés par les avions A10 manquent leur cible. Certains projectiles s'enfoncent dans le sol. Ceux qui se trouvent à cinq mètres sous terre ne sont plus détectables. Au bout de 25 à 35 années, le pénétrateur en alliage à base d'uranium appauvri sera totalement rongé et l'uranium libéré dans le sol. Un nouveau « hot spot » chimique toxique et radioactif vient d'apparaître.

4 Miller, Alexandra C. (2007) Depleted Uranium – Properties, Uses, and Health Consequences, CRC Press, p. 139.

5 Brown, Paul (17 avril 2003) Scientists urge shell clear-up to protect civilians dans The Guardian (UK).

3 La production des armes à l'uranium peut être une source de contamination

Non seulement l'emploi mais aussi la production des armes à l'uranium est polluante. Des fuites d'uranium appauvri et d'autres substances toxiques peuvent se produire. Ce fût le cas en 2000, à Annecy, quand la firme SICN a mesuré des concentrations élevées d'uranium dans l'eau souterraine s'élevant jusqu'à 55 et 46,5 microgramme par litre.⁶

4 L'Europe interdit le rejet d'uranium appauvri dans l'environnement

La radioactivité totale de l'élément uranium appauvri s'élève à 40.000 becquerel (Bq) par grammes. La législation européenne limite à 10 Bq par gramme la dose maximale de radioactivité rejetée dans l'environnement. L'uranium appauvri, même en infime quantité, ne peut donc pas être rejeté dans l'environnement.

5 Le Parlement Européen appelle les États-membres à instaurer un moratoire sur l'emploi des armes à l'uranium

Dans sa quatrième résolution sur ce thème, le Parlement Européen appelle les États-membres de l'Union Européenne (UE) d'appliquer un moratoire sur l'emploi des armes à l'uranium dans le cadre des opérations futures de défense (*European Security and Defence Policy*). Le Parlement Européen demande aussi de ne pas déployer du personnel militaire ou civil dans les zones où on ne peut pas garantir que l'uranium appauvri n'a pas été employé ou ne sera pas employé. Cette résolution – qui a été adoptée avec 94,24 % des votes – demande de nouveau aux États-membres de l'UE et aux pays membres de l'OTAN de décréter un moratoire sur l'emploi des armes à l'uranium et de redoubler les efforts afin d'atteindre une interdiction globale ainsi que l'arrêt systématique de la production et les échanges de ce type d'armes.⁷

6 WISE Uranium Project, <http://www.wise-uranium.org/dissmf.html#SICN>. En 1995, la SICN a produit 60.000 pénétrateurs en alliage d'uranium appauvri de munitions 120mm pour les chars Leclerc. Source: Davis, Mary Byrd, Nuclear France: materials and sites ; http://www.francenuc.org/en_sites/rhone_ann_e.htm

7 Parlement Européen (le 22 mai 2008), Résolution P6_TA-PROV(2008) 0233 : Global Treaty to Ban Uranium Weapons ; <http://www.bandepleteduranium.org/en/a/181.html>

~ DEMANDES AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS ~

La Coalition Belge « Non aux armes à l'uranium ! » demande que la France:

- cesse la production des armes à l'uranium appauvri pour appliquer le principe de précaution et protéger l'environnement, la santé des travailleurs et des habitants ;

- prenne des initiatives pour reconvertir la production des armes à l'uranium vers une production civile ;

- permette la mise en route d'une grande enquête sur l'impact environnemental de la production et de l'emploi militaire des armes à l'uranium appauvri , et que cette enquête soit menée indépendamment des institutions nucléaires ;

- décrète un moratoire immédiat sur l'emploi des armes à l'uranium (cfr. Résolution P6_TA-PROV(2008) 0233 du Parlement Européen).

November 2009

Texte : Willem Van den Panhuysen

Traduction : Magali Fontanel